



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<https://www.lacode.be/festival-en-avant-2021.html>

Festival En Avant ! 2021

- Plaidoyer & Evenements -

Date de mise en ligne : jeudi 6 mai 2021

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le festival En Avant ! revient fin 2021 !



Appel à projet

Un appel à projets a été lancé ! Il s'adresse à tout acteur actif dans le secteur culturel, de l'enfance ou de la jeunesse qui souhaite organiser une journée des droits de l'enfant courant novembre 2021, avec l'engagement de préparer cet événement de façon participative au cours des mois qui précèdent, par la mobilisation d'enfants et de jeunes.

Tu peux trouver toutes les informations et le formulaire d'inscription ici :



Appel à projets - Informations



Formulaire d'inscription

Le Festival En Avant ! , c'est quoi ?

Le 20 novembre marque l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies à New York en 1989. En Belgique francophone, cette occasion est saisie pour organiser des événements pour tous les enfants et les jeunes, afin de promouvoir leurs droits lors d'un moment festif, ludique et intergénérationnel.

Depuis 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet pris l'initiative de mettre sur pied une fête des droits de l'enfant. Anciennement dénommée #ZÉRO>18, elle a trouvé une nouvelle identité depuis 2019 : EN AVANT ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes (www.enavant.cfwb.be).

Cette manifestation se singularise par son caractère particulièrement respectueux des droits de l'enfant et une forte

empreinte, à tous les échelons de l'organisation, de l'esprit général de la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle se veut une véritable fête populaire qui informe sur les droits de l'enfant de manière ludique et vise à leur mise en pratique.

Quatre valeurs essentielles structurent sa mise en oeuvre :

- **Cohérence** : La fête des droits de l'enfant diffuse un message cohérent. Les droits de l'enfant sont le fil rouge de l'événement et se retrouvent à tous les niveaux de la fête, du thème général au plus petit détail. L'organisation doit se faire dans un respect et une mise en avant des droits de l'enfant.
- **Participation** : La fête des droits de l'enfant est participative et permet de donner la parole aux enfants. Elle doit faire en sorte que les enfants soient acteurs de leurs droits et non pas seulement consommateurs de la fête. Elle doit, dans toute la mesure du possible, leur permettre de définir leur fête « idéale » et de contribuer à sa mise en place dans un processus sur le moyen et/ou le long terme.
- **Mixité** : La fête des droits de l'enfant est la fête de tous les enfants, de zéro à 18 ans. Elle se veut accessible et ouverte à toutes et tous, inclusive et mixant les publics. La mixité, tant culturelle que socio-économique, est un critère de qualité de la fête, incontournable et essentiel.
- **Durabilité** : La fête des droits de l'enfant, parce qu'elle est respectueuse des enfants, est par définition durable et donc attentive à leur avenir. Cette valeur, rencontrant des préoccupations à la fois sociales, écologiques et économiques, implique une réflexion sur le choix des matériaux utilisés, notamment, mais aussi la durabilité dans la réflexion, c'est-à-dire une mise en oeuvre et une vision à long terme.